

TERMES DE REFERENCE

CONSULTANCE POUR LA REALISATION D'UNE ANALYSE DE SITUATION SUR LA SANTÉ MENTALE ET LE SOUTIEN PSYCHOSOCIAL DANS LA REGION DU HODH EL CHARGUI (MAURITANIE)

Juin 2024

I. Présentation de Terre des hommes - Lausanne

Terre des hommes – Lausanne est une organisation suisse indépendante, neutre et impartiale, fondée en 1960, qui se consacre à apporter des changements significatifs et durables dans la vie des enfants et des jeunes, en particulier ceux et celles qui sont le plus en danger¹. Nous veillons à leur bien-être et à la mise en œuvre effective de leurs droits tels que définis dans la Convention relative aux droits de l'enfant et dans d'autres instruments des droits de l'homme. Pour faire la différence, nous concentrons nos efforts sur la santé maternelle et infantile, les enfants et les jeunes en situation de migration, et l'accès à la justice.

Tdh-L intervient dans 32 pays différents à travers le monde, dans des contextes humanitaires et de développement. Dans ses interventions, Tdh-L promeut une approche basée sur les droits humains, ainsi qu'un progrès général de la qualité et de la responsabilité en assurant un accès significatif aux services pour tous, dans la sécurité et la dignité. Tdh-L a adopté le Core Humanitarian Standard comme cadre de qualité et de redevabilité, qui est entièrement intégré aux normes industrielles largement reconnues, notamment le Manuel Sphère, les Normes minimales pour la protection des enfants dans l'action humanitaire et les Principes de redevabilité envers les populations affectées de l'IASC.

Le travail de Tdh-L s'articule autour des principes suivants² :

- Agir dans l'intérêt supérieur de l'enfant ;
- Promouvoir la participation et l'autonomisation des enfants, des jeunes, de leurs familles et des communautés ;
- Travailler en partenariat pour renforcer les capacités, les dynamiques et les systèmes locaux ;
- Agir pour l'intérêt humanitaire, le développement et la paix ;
- Promouvoir l'amélioration constante, la collaboration et l'apprentissage ;
- Être transparent et responsable envers les bénéficiaires, les partenaires, les donateurs et nous-mêmes.

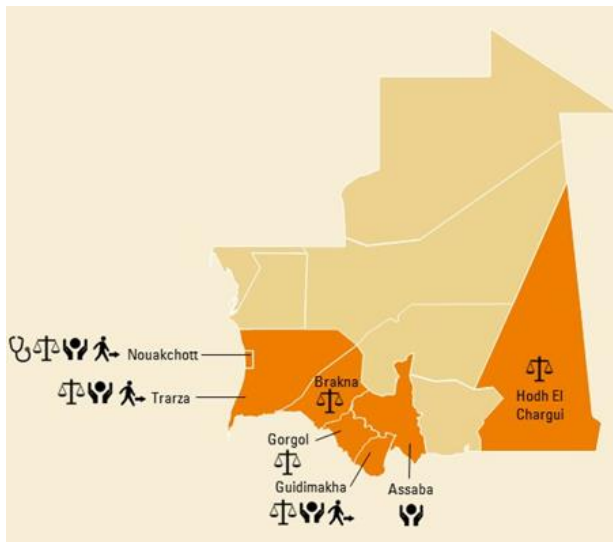
Tdh-L est présente en Mauritanie depuis 1984, et intervient dans trois domaines principaux :

- Accès à la justice pour les enfants et les jeunes en contact avec la loi.
- Accompagnement des enfants et jeunes migrants et réfugiés à améliorer leurs conditions de vie.
- Renforcement des systèmes de protection de l'enfance.

A ce titre, Tdh-L bénéficie d'une large reconnaissance et crédibilité auprès des autorités étatiques (ministère de l'action sociale de l'enfant et de la famille, ministère de la justice, direction de la protection judiciaire de l'enfant,...) et aussi des bailleurs de fonds, notamment l'Union Européenne, l'Agence Française de Développement (AFD), UNICEF, l'Agence espagnole de coopération internationale pour le développement, la Coopération Monégasque, et l'Agence Andalouse de Coopération Internationale pour le Développement (AACID).

¹ L'utilisation du genre masculin a été adoptée afin de faciliter la lecture et n'a aucune intention discriminatoire.

² Valeurs et principes d'action de Tdh – Lausanne , 2020



Tdh- L intervient dans neuf régions de la Mauritanie, y compris le Hodh El Chargui, à travers un soutien au ministère de la Justice pour l'application de la justice pour tous et la coordination de la justice coutumière et formelle, grâce à un financement de l'AFD pour la période 2022-2026. Dans le cadre d'un projet plus large, qui sera mené en Consortium avec d'autres ONGI, Tdh-L s'apprête à démarrer des activités sur le renforcement du système de protection de l'enfance dans cette région. La santé mentale sera également un axe stratégique d'intervention visant à répondre aux besoins en soutien mental et accompagnement mental des communautés hôtes et réfugiées.

Les présents termes de référence servent à décrire les objectifs, la durée et le mandat des consultants en charge de piloter cette étude, dont les résultats serviront comme base pour construire la stratégie d'intervention dans le domaine de la SMSPS dans la région du Hod El Charghi.

II. Contexte et justification

La Mauritanie et son peuple dans le Hodh Chargui accueillent les réfugiés maliens fuyant la violence dans leur pays depuis des années. En février 2024, le HCR estimait que plus de 187 000 réfugiés se trouvent actuellement au Hodh Chargui, représentant 20% de la population totale dans la région. Le HCR et autres partenaires essaient de répondre rapidement et efficacement aux défis émergents, garantissant que les personnes déplacées ont accès à l'abri, à la nourriture, à l'eau et à des services de protection essentiels, tels que l'aide psychosociale.

Dans le Hodh El Chargui, au 31 janvier 2024, le nombre de nouveaux arrivants en provenance du Mali était estimé à 71 301 réfugiés hors camp dont 14 410 nouveaux arrivants pour le seul mois de janvier 2024. Cet afflux massif engendre de fortes pressions sur les ressources naturelles et les services de base déjà fragiles dans le peu de localités où ils sont disponibles. La majorité des acteurs et des services sont concentrés dans la commune de Bassikounou, au niveau du camp d'accueil des réfugiés de Mbera. A l'exception de certaines interventions ponctuelles, il existe peu de services apportés au niveau des autres communes qui accueillent ces populations. Les acteurs (ONG, agences des Nations Unies, autorités locales) semblent être dans une phase d'analyse des besoins et de planification des premières réponses hors camps. La campagne d'enregistrement des nouveaux arrivants établis hors du camp de Mberra débutera probablement avant la fin du premier semestre de l'année.

Dans la région du Hodh El Chargui, le Soutien Psychosocial et la Santé Mentale ne sont pas systématiquement pris en considération dans la majorité des interventions. Les acteurs institutionnels et humanitaires ne disposent que de très peu d'informations et de données sur les besoins psychosociaux des communautés affectées, car la thématique n'est pas souvent incluse dans les évaluations des besoins des communautés. Toutefois, l'ensemble des acteurs est unanime sur le fait que l'accès à des services de soutien psychosocial est une nécessité absolue et une des priorités pour les communautés.

En effet, lors de toutes les évaluations réalisées par les acteurs des différents secteurs, les nouveaux arrivants ont partagé leurs difficultés à surmonter les événements vécus, à faire face à leurs nouvelles conditions de vie et à retrouver un sentiment de paix et de sérénité. Cela impacte fortement leur bien-être et se manifeste essentiellement à travers l'isolement social, des troubles liés au sommeil (cauchemars, insomnie), l'anxiété, la psychose, le sentiment d'insécurité lié aux événements vécus et le stress intense lié au manque de ressources et d'opportunités. Ces signes s'estompent dans les semaines suivant leur arrivée, notamment grâce à l'accueil des communautés hôte, mais une proportion non négligeable d'hommes, de femmes, de jeunes et d'enfants ont besoin d'un soutien spécifique.

Si les réfugiés du camp ont accès à un continuum de services psychosociaux allant de l'accès à des services de base adaptés et respectueux de leur dignité à une prise en charge psychologique/psychiatrique individualisée, les nouveaux arrivants établis hors camp n'ont pas accès à ces services. Par ailleurs, dans la zone concernée, il existe une dissociation entre les services de support en Santé Mentale, portés par des acteurs intervenants dans le secteur de la santé, et le soutien psychosocial³, généralement piloté par des acteurs de la protection. La collaboration entre les deux secteurs est limitée.

La présente étude s'inscrit dans la volonté de l'Agence Française pour le Développement et de Terre des hommes – Lausanne d'accompagner le ministère de la Santé dans ses efforts d'améliorer l'intégration de la santé mentale et le soutien psychosocial dans la région du Hod El Charghi, en complémentarité avec d'autres acteurs intervenant dans le secteur dans cette même zone. Elle vise à évaluer l'état de santé mentale des déplacés maliens récemment arrivés ainsi que les besoins en soutien psychosocial de la population vulnérable dans la région.

III. Objectifs et champs d'application

Champ de l'analyse de situation

Le champ d'application de l'analyse est la Région du Hodh El Chargui (Mauritanie) notamment les centres urbains et les villages accueillant de nouveaux arrivants (environ 100 villages), équivalant à une population d'environ 187 000 réfugiés hors camp au 31 janvier 2024, dont 14 410 nouveaux arrivants pour le seul mois de janvier 2024. Le nombre de réfugiés représente 20% de la population hôte d'environ 37 400 individus dans la wilaya de Hodh El Chargui.

Les populations déplacées du Mali ont fui à cause des attaques des groupes armés. Elles ont subi ou ont assisté à de multiples violences telles que des tueries, viol, abus, etc.

- Les réfugiés ce sont déplacés avec un grand nombre de bétails dans des villages dont la population avait un accès très limité. Les besoins en termes d'abris, de nourriture, d'eau et de soins de santé ainsi que les défis en termes d'intégration et de protection renforcent leur vulnérabilité. Une analyse de la SMSPS des nouveaux déplacés du Mali serait cruciale compte tenu des traumatismes qu'ils ont subis. Les déplacements forcés, la violence et les pertes de liens familiaux peuvent avoir des impacts significatifs sur leur bien-être psychologique.

³Voir définition dans le cadre SMSPS de Tdh : Vers la résilience psychosociale et le bien être ; cadre opérationnel

- Cette étude permettra de connaître les approches développées par les communautés pour un soutien psychosocial, afin que la stratégie du projet soit développée sur l'existant. Une analyse approfondie pourra également examiner les réponses des autorités et PTF pour des perspectives à long terme pour ces déplacés

Objectif général

L'objectif général de la consultance est d'approfondir la compréhension du contexte et des besoins relatifs à la santé mentale et les besoins psychosociaux des populations réfugiées, retournées et hôtes dans la région du Hodh El Chargui. Concrètement il s'agira de :

- Évaluer la prévalence des troubles mentaux courants parmi les populations déplacées ;
- Identifier les facteurs de risque, les déterminants sociaux et la santé mentale des déplacés ;
- Évaluer l'accessibilité et l'efficacité des services de soutien psychosocial existant au niveau institutionnel ou communautaire ;
- Formuler des recommandations pour améliorer la réponse humanitaire en matière de santé mentale et de soutien psychosocial ;
- Élaborer un plan d'action basé sur les recommandations qui servira de base pour la formulation d'un projet sur la SMSPS dans la région du Hodh El Chargui.

Proposition d'objectifs spécifiques et de questions d'étude :

De manière spécifique, les objectifs envisagés pour cette consultance seront :

1. Comprendre quel est le contexte en matière de santé mentale et soutien psychosocial en Mauritanie :
 - Existe-t-il une politique dans le domaine de la santé mentale et le soutien psychosocial en Mauritanie ?
 - Quelles sont les perspectives au niveau national en matière de santé mentale et soutien psychosocial ?
 - Quelle est sa déclinaison au niveau des wilayas et moughataa ?
2. L'analyse de la perception socio culturelle au niveau communautaire. Il s'agira d'identifier et d'analyser :
 - Quelles sont les conceptions culturelles et les caractéristiques de la détresse psychosociale et des troubles mentaux pour la communauté ? Quel regard la communauté porte-t-elle sur la détresse psychosociale et la maladie mentale ?
 - Comment les communautés de réfugiés, des retournées et hôtes définissent, identifient et traitent les personnes ayant des troubles mentaux ou psychosociaux ?
 - o Quels sont les signes de manifestations culturelles du bien-être, de la détresse psychosociale ou des troubles mentaux ?
 - o Quels sont les soins culturels/ traditionnels mis en place par les communautés pour aider ces personnes ?
 - o Quels sont les mécanismes d'adaptation aux manifestations de détresse psychosociale et troubles mentaux individuels et collectifs avant/suite au déplacement ?

3. Identifier les acteurs et les services contribuant à la prévention/la réponse aux cas de détresse psychosociale et évaluer leurs capacités techniques et opérationnelles à dispenser des services de qualité. Il s'agira de :
 - Analyser le fonctionnement des acteurs du système formel de santé mentale et de soutien psychosocial dans la région du HeC sur toute l'échelle de la pyramide sanitaire en commençant avec les Agents de Santé Communautaire ;
 - Répertorier les activités/services SMSPS disponibles ainsi que les gaps en termes de réponse (sur les niveaux 1 à 4 de la pyramide IASC) ;
 - Répertorier les acteurs non formels jouant un rôle dans la prise en charge des personnes souffrant de détresse psychosociale et de la maladie mentale ;
 - Identifier les mécanismes de référencement formels/informels et analyser leurs limites ;
 - Identifier les barrières d'accès aux services pour les populations hôtes, déplacées et retournées ;
 - Identifier et analyser les capacités et compétences des acteurs de première ligne (santé, éducation, sécurité...) et des acteurs communautaires en termes de prévention, d'orientation et de dispense des premiers secours psychologiques ainsi que les limites en termes de compétences

4. Une évaluation précise des besoins et des ressources relatifs à la santé mentale et au soutien psychosocial de la communauté d'accueil et des réfugiés/retournés. Il s'agira d'identifier et d'analyser notamment :
 - Quelles situations vivent les personnes ayant subi un traumatisme ? Et leurs familles? Quels sont leurs recours ? En déduire les besoins différenciés des communautés en termes de santé mentale et d'appui psychosocial, notamment ceux des enfants, des jeunes et des minorités ethniques le cas échéant.
 - Quels sont les facteurs de stress et les besoins spécifiques des enfants et jeunes en mobilité (réfugiés, retournés) et de leurs familles avant et pendant leur parcours migratoire et pendant leur installation ?
 - Quels sont les groupes les plus affectés ou à risque face à la détresse psychosociale et les troubles mentaux ?
 - Quels sont les dispositifs de soutien communautaires et familiaux des populations hôtes et réfugiées permettant de préserver leur santé mentale et leur bien-être psychosocial ?
 - Quels sont les moyens qui facilitent l'accès aux services formels et non formels de santé mentale et au support psychosocial (i.e informations, référencement, etc.) ? Quels sont les obstacles ?
 - Quels sont les besoins des populations hôtes et réfugiées concernant les types de soutien/services nécessaires ?

5. Formuler des recommandations au profit des commanditaires et autres parties prenantes en vue de renforcer/d'améliorer l'offre de service SMSPS dans le Hodh El Chargui.

IV. Méthodologie et approche technique

La consultation sera conduite suivant une démarche en six étapes :

<p>Etapes</p> <p>Lancement de la consultance après validation de la méthodologie proposée et le plan de travail par le Comité de Pilotage (notamment afin de confirmer les questions d'études retenues).</p>
<p>Revue des données secondaires - effectuer une analyse documentaire des informations existantes concernant la SMSPS pour les personnes de tous âges et sexes (p. ex. système national pour la SMSPS, politiques et plans, contexte du pays, population affectée, évaluations antérieures et rapports publiés). Prise de connaissance du cadre SMSPS de Tdh-L et du contexte mauritanien.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Enquête quantitative auprès d'un échantillon représentatif des déplacés et communautés hôtes - Entretiens qualitatifs avec des déplacés, communautés hôtes, travailleurs humanitaires, des responsables gouvernementaux et communautaires pour comprendre les défis et les lacunes dans les réponses disponibles - Analyse des données et rédaction d'un rapport incluant des recommandations spécifiques
<p>Recrutement et formation du personnel et des enquêteurs en charge de la collecte des données sur le terrain, de l'animation des ateliers et des focus groupes sur les principes éthiques, les compétences de base nécessaires à ce type d'activité et sur les outils de collecte. Soutient à la traduction des outils en arabe et en langues locales.</p>
<p>Piloter la collecte de données primaires sur le terrain en lien avec l'équipe de Tdh-L et les enquêteurs sous la supervision du Comité de Pilotage.</p>
<p>Atelier d'analyse des données collectées avec le Comité de Pilotage et avec les parties prenantes locales. Elaboration des recommandations spécifiques et adaptées au contexte.</p>
<p>Rédaction du 1er draft de rapport et inputs du Comité de Pilotage ainsi que des parties prenantes locales.</p>

Gouvernance

Le consultant travaillera sous la supervision directe du Coordonnateur "Enfants et Jeunes en Mobilité".

Un Comité de Pilotage sera mis en place pour le suivi du processus, l'alignement avec les documents stratégiques de référence, la lecture des livrables et la veille sur la qualité des livrables. Ce comité sera composé de:

- **Tdh-L équipe Mauritanie:**
 - Coordonnateur du Programme "Enfants et Jeunes en Mobilité" de Tdh-L
 - Coordinatrice nationale Protection de Tdh-L.
- **Tdh-L équipe régionale:**

- Conseiller régional Protection Transversale
- Conseillère régionale du Programme “Enfants et Jeunes en Mobilité”
- Conseiller technique Suivi, Evaluation, Redevabilité et apprentissage.
- **AFD:**
 - Référente Santé Mentale du siège de l’AFD ;
 - Chargée de mission de l’Agence AFD de Nouakchott.
- **UE :**
 - Responsable Santé Mentale Projet Tawefoug
- **OMS:**
 - Point focal maladies non-transmissibles.
- **Etat:**
 - PointFocal SMSPS au sein du Ministère de la Santé
 - Directeur de l’Enfance ou son représentant

L’équipe de consultants sera soutenue par le département de logistique de Tdh-L en Mauritanie pour l’organisation des ateliers, réservation de billets ou toute autre activité nécessitant de leurs services.

V. Durée et livrables :

La consultance sera réalisée sur un maximum de 40 jours, répartis sur une période maximale de 3 mois à compter de la signature du contrat.

Les livrables attendus de la mission sont les suivants :

1. **Un rapport de cadrage** incluant : la révision documentaire, la méthodologie et les outils de collecte utilisés, le plan d’analyse et le plan de travail.
2. Une **cartographie des services existants et des acteurs** présents dans la région du HeC sur la SMSPS.
3. **Un rapport d’analyse de situation** contenant :
 - Un **résumé exécutif** n’excédant pas 5 pages reprenant les principales conclusions de l’évaluation ainsi que les recommandations ;
 - Une **présentation approfondie** du contexte incluant les besoins identifiés en termes de SMSPS et de capacités des acteurs ;
 - Une **section analytique** qui fournit **les résultats et conclusions concernant les questions de recherche** ;
 - Une section de **recommandations opérationnelles** en vue de renforcer et améliorer l’offre de services SMSPS dans le Houd El Chargui (conformément à la section II des présents Termes de Référence), qui serviront de base pour la définition de la stratégie SMSPS et la mise en œuvre des activités dans la région du Hod El Charghi.
4. Une **présentation PPT avec les résultats principaux** de la consultance.

VI. Destinataires et utilisations des résultats de l'analyse :

- Délégation Tdh- L de Mauritanie : Informer le développement des stratégies de mise en œuvre de l'intervention et renseigner le projet MHPSS qui sera formulé en se basant sur les résultats de cette étude.
- Bailleurs de fonds et Ministères de la Santé/MASEF : Disposer d'éléments tangibles pour valider leurs positionnements et stratégies d'intervention.
- Acteurs humanitaires : Informer les acteurs sur les besoins et le contexte SMSPS afin de favoriser une plus large prise en considération des problématiques liées à la SMSPS, d'améliorer la coordination et de renforcer l'offre de service de réponse.
- Communautés : Disposer de recommandations en vue d'améliorer la prévention/la réponse au niveau communautaire

VII. Profils recherchés

- Le consultant (ou équipe de consultants) recherché pour la réalisation de cette mission doit avoir un diplôme supérieur (minimum BAC + 5) en psychologie, psychiatrie ou tous autres domaines connexes tels que la santé ou les sciences humaines.
- Disposer d'une expérience d'au moins 5 ans dans le domaine du Soutien Psychosocial et en Santé Mentale, de préférence en Afrique du nord et/ou de l'ouest.
- Justifier d'une expérience avérée dans la réalisation d'études sur le sujet, avec au moins trois exercices/mandats similaires.
- Familiarité avec les Standards Minimums de Protection de l'Enfant, cadre MHPSS IASC, les questions de genre et diversité et l'intersectorialité.
- Justifier d'une expérience avérée dans le développement d'outils de recherche / étude / analyse de situation, de méthodes d'évaluations adaptées aux enfants et de jeunes et dans le cadre des projets de développement / humanitaires.
- Excellentes capacités de communication en français (oral, écrit). Bonne capacité de synthèse, esprit d'analyse.
- Capacité de production de synthèses analytiques accessibles à des publics divers.
- Parfaite maîtrise de l'outil informatique.
- Expérience dans la facilitation d'ateliers et travaux communs, avec des publics variés.
- Expérience dans l'organisation de formations et la vulgarisation de thématiques techniques/complexes.
- Capacité de planification, d'organisation et de gestion et attitude proactive, capacité à gérer des situations potentiellement conflictuelles.
- Ethique irréprochable, notamment sur les principes de confidentialité, protection des données, impartialité.

La connaissance du contexte mauritanien et malien est un réel atout.

VIII. Modalités de soumission des candidatures :

Le dossier est à transmettre par courriel au plus tard le 23 juin 2024 à l'adresse suivante :

mrt.recruitment@tdh.org

	Date **	Heure*
Publication de l'appel d'offres.	03/06/2024	08h 00
Date limite pour adresser une demande d'éclaircissement à Terre des hommes Lausanne.	12/06/2024	17h 00
Date limite pour la fourniture d'éclaircissements par Terre des hommes Lausanne.	17/06/2024	17h 00
Date limite de remise des offres.	26/06/2024	17h 00
Séance d'évaluation des offres	01/07/2024	10h 00
Notification de l'attribution du marché à l'attributaire	02/07/2024	17h00

Les candidatures doivent comprendre :

- CV mis à jour de chaque consultant.
- Au moins 3 références par membre de l'équipe.
- Une preuve de l'enregistrement en tant que consultant / travailleur indépendant (au moins pour le consultant principal).
- Une proposition technique devant faire ressortir à minima les éléments suivants :
 - o Description de la méthodologie participative permettant d'obtenir des informations de qualité et représentatives de la situation, y compris la méthodologie d'échantillonnage envisagée ;
 - o Les questions d'étude incontournables qui permettront l'atteinte des objectifs spécifiques au regard des ambitions du projet ;
 - o La prise en considération, lors de chaque phase, des différents groupes de populations en fonction du genre, de la tranche d'âge, du statut (réfugiés, retournés ou communautés hôtes) et du groupe ethnique lorsque pertinent ;
 - o Un plan de travail avec les phases clairement définies selon les livrables demandés et une répartition du nombre des jours de consultance ;
 - o La prise en compte de l'éthique et de la sauvegarde de l'enfant de façon transversale ;
 - o Dans le cas d'une équipe de consultants, une répartition claire du rôle de chaque membre de l'équipe et de la répartition des jours de travail.
- Une proposition financière intégrant la totalité des coûts afférents à l'offre technique (transport, organisation d'ateliers, hébergement, ...).

- Éventuellement une liste de questions, de demandes de clarifications ou d'observations que le consultant souhaite adresser au commanditaire. Si la candidature est retenue, des éléments de réponses seront apportés lors des entretiens.

IX. Cadre analytique :

Le consultant pourra prendre connaissance des différents cadres suivants et s'y référer pour guider l'analyse des résultats :

- [Vers la résilience psychosociale et le bien être ; cadre opérationnel](#) , Tdh-L 2021
- [Directives du Cpi concernant la santé mentale et le soutien psychosocial dans les situations d'urgence](#), CPI, 2007
- [Le Cadre commun de suivi et d'évaluation pour la santé mentale et le soutien psychosocial dans les situations d'urgence](#), CPI, 2021
- [Who is Where, When, doing What \(4Ws\) in Mental Health and Psychosocial Support: Manual with Activity Codes \(field test-version\)](#). IASC-RG MHPSS. 2012
- [Evaluation des besoins et ressources en Santé Mentale et Soutien Psychosocial](#), UNHCR, IOM, 2011
- Policy on alternative to camps, unhcr.org/sites/default/files/legacy-pdf/5422b8f09.pdf, UNHCR, 2014